

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 39 (2002)
Heft: 1517

Artikel: A l'anglaise : des régions pour l'Europe
Autor: Brutsch, François
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1008578>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Des régions pour l'Europe

**Ce n'est pas encore du fédéralisme.
Mais le gouvernement travailliste
prépare la décentralisation politique
du royaume en donnant la parole au peuple.**

En France, l'une des conclusions tirées le plus souvent du drame de l'élection présidentielle est de reconnecter citoyens et élus en accentuant, voire en diversifiant le pouvoir, encore récent et limité, des régions. Jean-Marie Colombani, directeur du *Monde*, soulignait dans un éditorial que si l'affirmation des communes avait marqué les débuts de la III^e République, les régions, à l'échelle de l'Europe, sont l'enjeu d'aujourd'hui. Après l'Espagne, l'Italie et la France, la Grande-Bretagne entre dans ce débat.

Comme pour d'autres domaines (chemins de fer, système de santé...), le handicap britannique consiste à devoir réformer ce dont on a été le précurseur: ici un régime parlementaire strictement pyramidal et centralisé, dont émanent le cabinet et le premier ministre qui dirige le pays. Cette idée simple et forte, qui a permis la naissance de la démocratie, est aujourd'hui le principal obstacle à la décentralisation politique que prônent les travaillistes de la troisième voie (ni « moins d'Etat », ni « plus d'Etat », mais « mieux d'Etat », pourrait-on dire). Car le Royaume-Uni était, sous

M^{me} Thatcher, le pays le plus centralisé d'Europe; même les budgets communaux sont encore corsetés par Londres.

Revendications identitaires

Dans un premier temps, les travaillistes ont fait droit aux revendications identitaires de l'Ecosse et du Pays de Galles, où des référendums ont mis en place (comme pour l'Irlande du nord) un parlement et un gouvernement régional dotés de compétences retirées au parlement et au gouvernement de Londres.

Les initiatives de l'Union Vaud-Genève pour une Suisse des régions prônent un mouvement volontaire des peuples pour constituer des régions responsables politiquement.

Restait évidemment l'Angleterre elle-même... Le projet rendu public la semaine dernière consiste à reprendre les huit régions dans lesquelles l'administration nationale est déconcentrée. Elles comptent chacune entre 2,5 et 8 millions d'habitants (à côté de la région du grand Londres peuplée de 7,5 millions d'habitants, d'ores et déjà dotée d'une assemblée et d'un super-maire). Elles pourront élire, au scrutin proportionnel, une assemblée de 25 à 35 membres dont émanera un exécutif de six personnes.

Là où ces institutions seront mises en place (par référendum), un double mouvement

de rééquilibrage du pouvoir interviendra: d'une part la région recevra certaines compétences de l'autorité centrale (et les fonctionnaires qui les exercent), essentiellement dans le domaine du développement régional, du logement, des transports et de la culture; d'autre part elle reprendra les attributions supra-locales exercées aujourd'hui par des conseils de comté.

L'émergence de la région

On retrouve ici un élément non encore résolu du débat français: la disparition inéluctable du conseil général (dépar-

tement) comme corollaire à l'émergence de la région entre les communes et l'Etat central. C'est aussi le débat helvétique, marqué comme en Grande-Bretagne par les pesanteurs du passé, mais en sens inverse: les initiatives de l'Union Vaud-Genève pour une Suisse des régions prônent un mouvement volontaire des peuples pour constituer des régions responsables politiquement, de manière à pallier le vide politique et démocratique que laisse l'irrélevance croissante des cantons dans la société d'aujourd'hui et préparer l'euro-compatibilité de la Suisse. *fb*

Globalisation

Dans sa revue de l'état du monde en chiffres, la *NZZ Folio* du mois de mai relève qu'entre 1980 et 2000 les quinze plus grands consortiums industriels de Suisse (*Konzerne*) ont supprimé 40 000 places de travail sur le marché interne alors qu'ils en ont créé près de 200 000 à l'étranger.

La délocalisation est donc un phénomène réel et mesurable. Il occupe depuis longtemps déjà les stratégies des entreprises mondialisées avec une efficacité digne de la multiplication biblique des pains et des poissons. *rédi.*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:
Marco Danesi (md)
Ont collaboré à ce numéro:
François Brutsch (fb)
André Gavillet (ag)
Jacques Guyaz (jg)
Yvette Jaggi (yj)
Charles-F. Pochon (cfp)
Anne Rivier

Composition et maquette:
Marco Danesi
Responsable administrative:
Isabelle Gavric-Chapuisat

Impression:
Ruckstuhl SA, Renens
Abonnement annuel: 100 francs
Etudiants, apprentis: 60 francs
@abonnement e-mail: 80 francs
Administration, rédaction:
Saint-Pierre 1,
case postale 2612
1002 Lausanne
Téléphone: 021/312 69 10
Télécopie: 021/312 80 40
E-mail: domaine_public@span.ch
CCP: 10-15527-9

www.domainepublic.ch